
Conférence du désarmement

27 mars 2012

Français

Compte rendu définitif de la mille deux cent cinquante-sixième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 27 mars 2012, à 10 h 15

Président : M. Minelik Alemu Getahun(Éthiopie)

GE.12-57932 (EXT)



* 1 2 5 7 9 3 2 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1256^e séance plénière de la Conférence du désarmement et souhaite une cordiale bienvenue à M. Gombojav Zandanshatar, Ministre mongole des affaires étrangères et du commerce. J'ai le plaisir et l'honneur de l'inviter à prendre la parole.

M. Zandanshatar (Mongolie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes sincères félicitations pour votre accession à la présidence de la présente session de la Conférence et de vous souhaiter plein succès dans votre importante mission.

S'adresser à ce vénérable organe est un privilège particulier en cette année où nous célébrons le vingtième anniversaire de la déclaration qui a fait de la Mongolie une zone exempte d'armes nucléaires et lui a permis d'entamer des démarches pour officialiser ce statut. L'initiative bénéficie aujourd'hui d'un large appui international, comme le dénotent de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et divers instruments internationaux. Saisissant cette occasion, je souhaite remercier la communauté internationale pour le soutien apporté d'emblée à notre initiative. Nous ne sommes pas encore parvenus au but, mais notre politique invariable et les résultats obtenus jusqu'à présent attestent que toutes les nations, y compris de petits États indépendants, peuvent contribuer concrètement à atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Au fil des années, la Mongolie s'est employée sans relâche à obtenir des garanties suffisantes de la part des États dotés d'armes nucléaires en faveur de son statut de territoire exempt d'armes nucléaires. Les consultations avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité concernant le fond et la forme des garanties requises pour officialiser son statut unique sont en cours. Ce caractère d'unicité tient au fait que la Mongolie ne peut être partie à aucune des zones exemptes d'armes nucléaires existantes, et ce statut unique exige une démarche tout aussi unique. Les garanties que la Mongolie recherche, compte tenu du fait qu'elle se trouve entre deux seuls États dotés d'armes nucléaires, portent sur la reconnaissance formelle, par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, de son statut et sur leur engagement à ne participer à aucun acte qui violerait ce statut. La Mongolie se félicite de leur détermination à cet égard et exprime le ferme espoir que le regain de compréhension manifesté par les parties permettra bientôt d'officialiser ce statut.

L'ensemble du monde s'attache aujourd'hui plus que jamais à progresser vers les objectifs de désarmement, en particulier de désarmement nucléaire. D'importantes avancées ont été réalisées ces dernières années – notamment la Conférence des parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010, le nouveau Traité START entre la Fédération de Russie et les États-Unis, ainsi que la proposition visionnaire en cinq points du Secrétaire général de l'ONU sur le désarmement nucléaire –, mais l'existence d'armes nucléaires constitue le plus grand danger pour l'humanité et la survie des civilisations. Nous savons tous que l'ONU, dès ses débuts et sa toute première résolution, a lutté en faveur de l'élimination des armes nucléaires. Les États membres ont également réaffirmé au plus haut niveau leur adhésion à la Déclaration du Millénaire. Le moment est venu d'agir concrètement.

La Mongolie fait pleinement sienne l'opinion selon laquelle l'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie contre leur utilisation et leur prolifération potentielles. Avant d'atteindre ce but ultime, un certain nombre de mesures s'imposeraient à titre d'urgence, notamment l'entrée en vigueur sans délai du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la fourniture de garanties de sécurité aux États non dotés d'armes nucléaires et une stricte mise en œuvre des plans d'action prospectifs convenus dans le document final de la Conférence des parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010. Il s'agit également de mettre fin à la paralysie tenace de la Conférence du désarmement, seule instance multilatérale de négociation en matière de désarmement dont dispose le monde, et d'entamer rapidement

des négociations sur une convention sur les armes nucléaires et un traité interdisant la production de matières fissiles. À cet égard, nous savons gré au Secrétaire général de l'ONU et aux États membres des efforts déployés pour redynamiser les travaux de la Conférence.

La volonté politique et une démarche novatrice sont indispensables pour rendre possible la reprise de négociations effectives en matière de désarmement. En qualité de membre de la Conférence, la Mongolie n'écarte aucune proposition constructive destinée à redynamiser les travaux de cet organe. À ce propos, nous rappelons que M. Tokayev, Secrétaire général de la Conférence, a fait valoir dans sa déclaration du 14 février dernier un certain nombre de mesures et réflexions concrètes, qui mériteraient toute l'attention voulue. Dans l'impasse où se trouve la Conférence, nous pourrions envisager d'autres options pour faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement, en particulier sur la question d'une fusion de la Conférence et de la Commission du désarmement des Nations Unies. Comme le Secrétaire général de l'ONU l'a souligné dans son message, l'avenir de la Conférence appartient à ses États membres. La Mongolie s'associe aux autres parties dans la recherche de l'engagement des travaux de fond.

L'année 2012 sera marquée par un certain nombre de manifestations importantes qui devraient faire porter l'attention et les efforts conjoints de la communauté internationale sur les questions liées au désarmement nucléaire, à la non-prolifération et à la sécurité, entre autres : le Sommet sur la sécurité nucléaire, qui se tient actuellement à Séoul, la Conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, la Conférence ministérielle de Fukushima sur la sûreté nucléaire prévue en décembre prochain. Nous espérons que les résultats de ces réunions non seulement contribueront à la progression sur la voie du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, mais aussi favoriseront la reprise des travaux de fond de la Conférence.

L'entrée en vigueur sans délai du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est primordiale pour le désarmement nucléaire et la non-prolifération. La Mongolie se félicite de la signature récente de ce Traité par la Trinité-et-Tobago et de sa ratification par l'Indonésie. Comme nous célébrons cette année le quinzième anniversaire du Traité, la Mongolie s'associe aux autres membres pour exhorter les États visés à l'annexe 2 à ratifier l'instrument dans le proche avenir.

Le risque que des armes de destruction massive soient à la portée d'acteurs non étatiques, qui n'hésiteraient pas à s'en servir en toutes circonstances, demeure une menace immédiate. La Mongolie réaffirme son attachement à la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité qui, notamment, offre une base solide pour améliorer les dispositifs internes de contrôle avec l'aide préconisée dans la résolution. Nous nous félicitons de la prorogation jusqu'en 2021 du mandat du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004).

Entre autres points fondamentaux de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement, je retiendrai la question des garanties négatives de sécurité. Il ne fait aucun doute que, pour un petit État non doté d'armes nucléaires comme la Mongolie, la fourniture de garanties de sécurité fermes et juridiquement contraignantes contre le recours ou la menace de recours aux armes nucléaires revêt la plus haute importance. À cet égard, nous constatons avec satisfaction les progrès récemment accomplis dans la fourniture de garanties négatives de sécurité par des États dotés d'armes nucléaires aux zones qui en sont exemptes. Nous nous félicitons de la transmission, par les États-Unis, de protocoles pertinents annexés aux traités sur les zones exemptes d'armes nucléaires en Afrique et dans le Pacifique Sud aux fins de ratification par le Sénat. Nous saluons également la reprise de discussions, entre les États parties au Traité de Bangkok et les États dotés d'armes nucléaires, sur un protocole à ce Traité.

La Mongolie est convaincue que l'existence de zones exemptes d'armes nucléaires contribue à améliorer la paix et la sécurité mondiales et régionales, en élargissant et en renforçant le régime de non-prolifération des armes nucléaires, ainsi qu'en favorisant les objectifs du désarmement nucléaire. Elle soutient et encourage, par conséquent, tant le renforcement des zones exemptes d'armes nucléaires existantes que l'établissement de nouvelles. À cet égard, la Mongolie se réjouit de la nomination de M. Jaakko Laajava, de Finlande, comme animateur de la Conférence de 2012 sur l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, lui souhaitant un plein succès dans cette mission importante et particulièrement délicate.

La Mongolie, pays d'Asie du Nord-Est, a toujours soutenu l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région et nous estimons que les pourparlers à six constituent une première étape importante pour faire de cette zone une réalité. La Mongolie ne participe pas à ces pourparlers, mais nous reconnaissons grandement leur importance pour la paix et la stabilité dans la région. Cherchant à y contribuer, elle a accueilli des rencontres bilatérales entre le Japon et la République populaire démocratique de Corée à Oulan-Bator. En outre, la Mongolie s'emploie à accueillir une réunion d'un groupe de travail sur le mécanisme de paix et de sécurité en Asie du Nord-Est dès la reprise des pourparlers.

En ce qui concerne la composition de la Conférence, la Mongolie préconise son élargissement. Nous appuyons pleinement la proposition de nomination d'un coordonnateur spécial chargé de la question. La Conférence examine et négocie des questions de désarmement cruciales pour la sécurité nationale de tous les États. Nous estimons, par conséquent, qu'elle devrait être ouverte à tous les États Membres de l'ONU.

Dernier élément mais non le moindre, je tiens à souligner le rôle important de la société civile pour atteindre les objectifs du désarmement. L'engagement effectif de la société civile dans les travaux de la Conférence contribue pour beaucoup à faire entendre les voix du grand public et à en tenir compte. Ainsi, nous appuyons fermement une participation élargie et plus marquée de la société civile à la Conférence.

Enfin, permettez-moi de renouveler notre appel et d'espérer vivement que cette année soit reconnue comme un important tournant dans l'histoire de la Conférence du désarmement, qui sort d'une impasse prolongée et reprend ses travaux de fond, contribuant ainsi à la cause de la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères pour sa déclaration et également pour ses paroles aimables adressées au Président. Je vais maintenant suspendre la séance pendant quelques minutes, le temps de le raccompagner.

La séance est suspendue pendant quelques instants.

Le Président (*parle en anglais*) : La liste des intervenants de ce jour compte deux collègues dont le mandat à Genève s'achève malheureusement. L'Ambassadeur Giovanni Manfredi et l'Ambassadeur Hannu Himanen, qui sont arrivés, à quatre jours d'intervalle, en septembre 2008, quitteront Genève ces prochaines semaines. Durant près de quatre ans, les deux ambassadeurs ont fait preuve d'un grand professionnalisme, allié à des talents diplomatiques remarquables. En outre, ils ont été surtout, durant leur mandat, de magnifiques collègues et amis. Au nom de la Conférence, je souhaite remercier l'un et l'autre pour leur précieux apport aux travaux de cet organe durant leur mandat et leur adresser nos sincères vœux de succès et de satisfaction dans leurs nouvelles affectations, ou un repos bien mérité après avoir rempli leurs fonctions actuelles.

J'ai l'honneur de donner la parole à l'Ambassadeur Manfredi.

M. Manfredi (Italie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, pour vos paroles fort aimables. Dans un peu plus d'une semaine, je quitterai Genève pour retourner à

Rome au Ministère des affaires étrangères. En juillet, j'aurai 65 ans et prendrai ma retraite après 38 ans dans le corps diplomatique italien et 44 ans au service de mon pays. 2012 est la 104^e année de présence ininterrompue dans le corps diplomatique italien de membres de ma proche famille. J'ignore ce que mon fils âgé de 7 ans désire faire plus tard, mais je sais en revanche que la Conférence du désarmement et le manque de programme de travail sont loin dans sa liste de priorités, si tant est qu'il en ait.

Je vous épargnerai, ainsi qu'à nos collègues, le traditionnel discours d'adieu que nombre d'entre nous prononcent en quittant leur poste à la Conférence. Durant ces quatre dernières années et au cours de ces 12 derniers jours, j'ai déclaré ce que je souhaitais exprimer. Sincèrement, je ne vois pas la nécessité de me répéter et, malheureusement, je n'ai rien de nouveau à vous communiquer.

La quarantaine d'années qu'a duré ma carrière a été témoin de changements trop nombreux et trop profonds pour permettre une analyse rapide. Nombre d'entre nous n'étaient même pas nés en 1974, ou étaient trop jeunes pour vraiment se souvenir de la scène internationale à l'époque.

La situation s'est améliorée depuis 1974 dans de nombreux aspects, mais non dans d'autres. Dans l'ensemble, le niveau de prospérité de nos populations s'est élevé, ainsi que le nombre de démocraties. Nous vivons aujourd'hui à l'ère de la mondialisation, dont on ne saurait douter des effets favorables sur notre quotidien. Par ailleurs, en 1974, six pays détenaient des armes nucléaires ; aujourd'hui, ils sont neuf. Il est difficile de prétendre qu'il s'agit là d'un progrès.

À titre anecdotique, en 1977, notre Ambassadeur à Kuala Lumpur, en Malaisie, qui passait pour une personne assez originale, pouvait en toute sécurité conduire sa voiture, non armé et accompagné seulement de son chauffeur personnel, de Madras en Inde à Rome en Italie. Aujourd'hui, cela serait absolument impossible, aussi original que vous soyez.

La grande déception sur la scène diplomatique aujourd'hui, malgré ce qui semble être une volonté contraire presque universelle, est l'absence, depuis 15 ans, de toutes nouvelles négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire et la maîtrise des armes. Les raisons sont nombreuses et complexes, comme nous le savons tous. Les théories abondent quant aux responsabilités, mais indéniablement 15 ans, c'est bien trop long.

Ne nous attardons pas sur nos erreurs passées, regardons l'avenir en nous rappelant qu'en tant que représentants de nos pays à une conférence internationale, nous sommes responsables envers à la fois nos autorités nationales et l'ensemble de la communauté internationale. Toute initiative ou proposition, qui ne semblerait pas acceptable au nom d'intérêts nationaux *stricto sensu*, peut, replacée dans le contexte général du bien commun, mériter une attention soutenue. Ce principe est particulièrement vrai dans notre domaine, le désarmement. Il n'existe, dans toute l'histoire, aucun cas d'un pays qui s'est délibérément désarmé en totalité. Il s'ensuit que dans notre domaine, lorsque nous négocions, le potentiel de souplesse est en réalité plus vaste que nous pensons.

Le moment est venu de se séparer. À vous, Monsieur le Président, qui assumez la tâche délicate de conduire la Conférence vers un avenir plus productif après la tentative résolue, éclairée et hautement louable de votre prédécesseur de nous assurer un programme de travail, je souhaite un plein succès.

Je tiens également à dire au revoir à chacun de mes collègues à la Conférence. La courtoisie et la cordialité dans notre méthode de travail, l'empressement et la générosité dans l'échange d'expériences et d'informations sont des valeurs que je vénérerai toujours, qui me manqueront et dont je garderai un souvenir très agréable.

Également, je salue cordialement le Secrétaire général Tokayev, M. Jarmo Sareva et tous les membres du secrétariat ; je leur suis très reconnaissant de leur soutien assidu et

indéfectible, de leurs excellents avis et de l'amabilité avec laquelle ils ont toujours accompli leurs fonctions. Je ressens en particulier une profonde admiration pour les messages vigoureux de M. Tokayev visant à nous convaincre de sortir de 15 ans d'impasse qui ont terni la réputation de la Conférence.

Un au revoir et un grand merci aux interprètes, qui ont sans faillir assuré un excellent service malgré les nombreux téléphones cellulaires vibrant dans nos poches et la lecture trop rapide, par certains d'entre nous, de nos déclarations.

Enfin, je salue et remercie sincèrement les organisations non gouvernementales qui se trouvent au balcon, en particulier la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté et son projet *Reaching Critical Will*. Je dois avouer que je n'ai jamais pu saisir les subtiles différences entre les deux, malgré les efforts louables de leur représentant. *Reaching Critical Will* est autant une source de documentation fiable, rapide et précise, qu'un aiguillon discret qui stimule ma conscience et notre conscience collective. Leurs encouragements courtois pourraient le céder à des pressions qui nous bousculent davantage.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Manfredi pour sa déclaration et pour ses aimables paroles adressées à la présidence.

J'ai le plaisir et le grand honneur de donner la parole à mon ami et collègue, l'Ambassadeur Himanen.

M. Himanen (Finlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter à titre personnel, ainsi que la présidence éthiopienne, de votre accession à la présidence et de vous souhaiter un plein succès dans vos fonctions. La présidence finlandaise vous succédera fin mai. Je loue également la tâche accomplie avec compétence par l'Équateur et l'Égypte qui ont précédé l'Éthiopie cette année. Le projet de programme de travail déposé par l'Égypte et figurant dans le document CD/1933 nous a, pour la première fois depuis 2009, fait approcher d'un accord. La proposition égyptienne, qui contenait tous les éléments d'un compromis, est restée, comme nous le savons, lettre morte.

Cette séance plénière de la Conférence est la dernière pour moi, comme vous l'avez justement précisé, étant appelé à d'autres fonctions début mai et je vous remercie chaleureusement, Minelik, pour vos paroles aimables. Comme il est d'usage, je souhaiterais saisir cette occasion de soumettre quelques réflexions personnelles finales sur les travaux de la Conférence. Naturellement, je regrette de ne plus être présent au moment de la présidence finlandaise, mais c'est ainsi. Je suis toutefois d'autant plus heureux d'affirmer aux délégations que la présidence finlandaise est en de très bonnes mains avec l'Ambassadeur Kari Kahiluoto et mon adjointe, la Conseillère ministérielle Tarja Pesämaa.

Je pourrais dire que mon moment de gloire à la Conférence a duré environ 90 secondes. Voilà 13 mois, le Ministre finlandais des affaires étrangères d'alors a prononcé, à la Conférence, une déclaration concise, qui a porté sur trois points : la Conférence est demeurée bloquée même après la réunion de haut niveau en septembre 2010 à New York ; il faudrait immédiatement entamer des négociations sur les questions fondamentales, notamment sur un traité interdisant la production de matières fissiles et, grâce à une reprise des négociations, la Conférence regagnerait son autorité en tant qu'organe multilatéral unique de négociation sur le désarmement.

Aujourd'hui, force est de constater que nous sommes restés dans l'impasse à la Conférence. Certes, nous avons encore tenté, au début de cette année, soit quelques semaines auparavant, de convenir d'un programme de travail qui nous a conduits à un quasi-accord, avant de se conclure par un échec frustrant. L'autorité de la Conférence a de nouveau été bafouée. Les négociations pourraient de ce fait avoir lieu en dehors de la

Conférence et vous pourriez dire que l'existence même de la Conférence, à ce stade, est remise en question, voire menacée.

Comment alors sortir de l'impasse ? La Conférence peut-elle reprendre véritablement les travaux de fond sur les quatre questions fondamentales de son ordre du jour sans accord sur un programme de travail ?

Nous ne saurions, à mon sens, obtenir, de vagues discussions sur les questions fondamentales, de grands résultats. Nous l'avons fait à maintes reprises auparavant au point que cet exercice est devenu chaque année un rituel. Comme nous le savons tous, nous ne pouvons nourrir d'attentes réalistes quant à l'utilité de ces pratiques.

Alors qu'un traité interdisant la production de matières fissiles demeure une priorité absolue pour la Finlande, nous sommes disposés à examiner les quatre questions fondamentales d'une manière équilibrée et équitable. Cela ne signifie toutefois pas que l'absence d'accord sur un point compromette tout progrès sur un autre.

De nombreuses réflexions et propositions intéressantes ont été formulées, notamment par le Secrétaire général de la Conférence, M. Kassym-Jomart Tokayev. Les actuelles dispositions relatives aux présidences – le mécanisme dit des six présidents – pourraient effectivement faciliter davantage des travaux fructueux. Nous devrions être prêts à envisager une réforme plus radicale de toute l'organisation de la présidence, qui prévoit des mandats plus longs et une rotation, non plus par ordre alphabétique, mais éventuellement régionale.

La Conférence devrait être prête à examiner des questions ne figurant pas à son ordre du jour. Une grande question se pose alors : Comment la Conférence conviendrait-elle d'autres points, alors qu'elle ne peut s'accorder sur les quatre actuels ? En outre, la question de l'augmentation du nombre de membres demeure manifestement et résolument posée. Toutefois, pour le moment, il est pour ainsi dire impossible de progresser à cet égard.

Outre une réforme de la présidence, la Conférence pourrait entreprendre un certain nombre d'autres tâches pour rationaliser ses mécanismes et accroître son efficacité. Elle devrait examiner comment la règle du consensus est interprétée et appliquée, si elle ne peut y toucher en modifiant le Règlement intérieur. Le programme de travail pourrait être reconduit d'année en année. Il reste à me convaincre toutefois que ce type de mesures, qui visent à mettre au point des procédures, permettrait de sortir de l'impasse.

Ce qui pourrait et devrait être fait, néanmoins, c'est accroître la transparence de la Conférence et son ouverture aux organisations de la société civile. Que la Conférence négocie véritablement ou qu'elle se borne à rester divisée sur un programme de travail, les organisations non gouvernementales devraient être largement représentées dans cette salle. Il est assurément anachronique d'affirmer que des négociations au sein de cet organe différeront fondamentalement de ce que d'autres instances et organismes intergouvernementaux font aujourd'hui.

Ainsi, au lieu de fusionner la Conférence du désarmement et la Commission du désarmement des Nations Unies, il serait préférable de se passer de la Commission comme organe de délibération. Elle n'ajoute guère à ce que la Première Commission et l'Assemblée générale accomplissent d'une manière ou d'une autre.

Quant à la Conférence, en revanche, il est soutenu qu'elle doit continuer à jouer un rôle important comme organe de négociation, même si elle ne négocie pas. En d'autres termes, nous devrions préserver l'institution pour ne pas la perdre ni porter une atteinte irréparable à l'ensemble du mécanisme de désarmement. Je comprends assurément cette logique, qui toutefois ne me convainc pas. Chargé depuis de nombreuses années d'assurer des ressources appropriées au service des affaires étrangères de mon pays, je sais que les

gouvernements ne sont pas en mesure de maintenir des institutions en attente, simplement dans l'éventualité où quelque chose d'utile en sortirait. Cette constatation est d'autant plus réaliste dans les conditions de crise financière et économique d'aujourd'hui. Le fardeau de la preuve repose directement sur les épaules de la Conférence. Il appartient à la Conférence de se racheter si elle entend continuer d'exister et de jouer son rôle. Bien évidemment, qui dit Conférence, dit les délégations présentes dans cette salle.

En bref et pour conclure, il faudrait prendre des mesures simples et pratiques pour améliorer l'organisation de la Conférence et accroître sa capacité, ce qui manifestement ne suffit pas. La volonté politique s'impose pour que la Conférence remplisse son mandat, qui consiste à négocier.

Je termine en remerciant tous les collègues de leur coopération qui, sans exception, a été autant collégiale que cordiale et amicale. J'ai noué des contacts et des amitiés qui, j'en suis certain, dureront. Je remercie également le Secrétaire général de la Conférence, M. Tokayev, mon compatriote, M. Sareva et le secrétariat, pour leurs services qui ont toujours été irréprochables et dont j'ai personnellement bénéficié à plusieurs reprises.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Himanen pour sa déclaration, ses mots aimables et, à titre personnel, je remercie Hannu pour ses encouragements adressés à la présidence et ses avis.

L'Ukraine, la Croatie et la Suisse sont inscrites ce matin sur la liste. La parole est donnée à l'Ambassadeur Mykola Maimeskul d'Ukraine.

M. Maimeskul (Ukraine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je suis certain que votre conduite éclairée permettra d'atteindre l'objectif attendu et de reprendre les travaux de fond. À cet effet, soyez assuré du plein soutien de ma délégation.

Également, je souhaite un plein succès à nos collègues et amis, l'Ambassadeur Manfredi d'Italie et l'Ambassadeur Himanen de Finlande.

L'Ukraine est convaincue que la Conférence du désarmement est un instrument indispensable pour parvenir au désarmement définitif et édifier un monde exempt d'armes nucléaires. À cet égard, nous sommes particulièrement préoccupés par plus de 13 ans de paralysie qui compromet la crédibilité et la légitimité de cette instance multilatérale unique.

Nous nous félicitons des efforts accomplis par des délégations nationales, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon et le Secrétaire général de la Conférence, M. Tokayev, pour trouver un moyen acceptable de redynamiser la Conférence du désarmement et d'adopter le programme de travail pour cette année.

Ces derniers mois, nous avons scrupuleusement suivi et soutenu les initiatives des présidences équatorienne et égyptienne visant à rechercher des compromis et nous leur savons particulièrement gré des efforts réalisés pour permettre de progresser vers la reprise des travaux de fond de cet organe. Leurs projets de propositions, dont la Conférence a été saisie, contenaient les résultats de larges consultations et, malgré certains aspects approximatifs, ils ont assurément mérité notre soutien dans l'intérêt d'un compromis longtemps attendu et requis d'urgence. Nous déplorons l'absence de consensus et appuyons la proposition visant à poursuivre les consultations, officielles et autres, afin de ne rien perdre des efforts consentis jusqu'à présent. L'adoption et l'exécution en 2012 d'un programme de travail équilibré et exhaustif, qui correspond aux demandes exprimées par la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, est notre objectif primordial.

Nous estimons que le document CD/1864 pourrait offrir une base à l'élaboration du projet de programme de travail. S'il est vrai qu'il ressort des discussions récentes que ce

document ne saurait emporter le consensus requis, il conviendrait de prendre en compte ses principaux éléments dans l'élaboration d'un nouveau programme de travail.

En outre, nous devrions examiner soigneusement les propositions élaborées par le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, en vue d'améliorer le fonctionnement de l'organe et d'ouvrir une voie pour sortir de l'impasse actuelle. La redynamisation de la Conférence est, de l'avis de ma délégation, notre prochaine priorité.

Ainsi, les questions relatives à une actualisation de l'ordre du jour de la Conférence et une amélioration des procédures, à un examen du régime de rotation des présidents et de prolongation de leur mandat, ainsi qu'à la continuité du programme de travail précédemment adopté devraient être incorporées dans nos discussions et dans tout programme de travail.

Permettez-moi d'aborder plusieurs questions de l'ordre du jour de la Conférence qui revêtent pour l'Ukraine une importance particulière.

Le but ultime de la communauté internationale est clair : parvenir à un désarmement nucléaire complet et irréversible, seul garant de la protection de l'humanité contre les conséquences fatales d'un recours possible aux armes nucléaires.

L'un des aspects importants des efforts internationaux dans le domaine de la non-prolifération des armes nucléaires consiste à empêcher toute mauvaise utilisation potentiellement dangereuse des matières nucléaires.

Au cours du Sommet sur la sécurité nucléaire à Washington en 2010, l'Ukraine a annoncé sa décision d'éliminer tous les stocks existants d'uranium hautement enrichi.

Cette décision a été confirmée par de nombreux documents directifs, notamment la déclaration commune des Présidents respectivement de l'Ukraine et des États-Unis d'Amérique, ainsi que par le Protocole d'accord intergouvernemental bilatéral sur la coopération en matière de sûreté nucléaire daté du 26 septembre 2011.

J'ai le plaisir de vous informer que, le 22 mars dernier, notre pays a non seulement sécurisé toutes les matières nucléaires vulnérables, mais également pleinement rempli l'engagement à renoncer à l'utilisation d'uranium hautement enrichi dans les installations civiles de recherche nucléaire et éliminer tous les stocks de ce type d'uranium – soit, pour l'Ukraine, 220 kilogrammes au moment du Sommet sur la sécurité nucléaire à Séoul, qui a lieu actuellement. Ainsi, l'Ukraine a montré un nouvel exemple de ferme volonté politique et confirmé son adhésion au renforcement maximal du régime de non-prolifération.

Une autre question décisive, à la Conférence, qui attire largement l'attention de la communauté internationale et constitue une priorité pour mon pays, est l'octroi de garanties de sécurité suffisantes aux États non dotés d'armes nucléaires. Cette perspective n'est pas encore matérialisée dans une proposition de mandat officiel, mais la question des garanties négatives de sécurité, qui est une priorité de l'ordre du jour de la Conférence, est largement soutenue par la vaste majorité des membres. Les participants à de nombreuses consultations internationales, notamment aux échanges dans le cadre de la Conférence, n'ont cessé de reconnaître le besoin urgent d'adopter l'instrument juridique pertinent, en faisant valoir le degré de maturité de cette question pour engager des négociations.

Les garanties négatives de sécurité serviront non seulement à adresser un message catégorique qui dissuade les États d'acquiescer des armes nucléaires, mais contribueront également à renforcer la confiance et à instaurer de nouvelles normes de sécurité régionale et mondiale. L'élaboration d'un projet d'accord juridique international relatif à des dispositions concrètes en vue de protéger les États non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace de recours aux armes nucléaires constituera une étape réaliste qui permettra de remplir les engagements pris au sens de l'article VI du Traité sur la

non-prolifération des armes nucléaires et soutiendra efficacement le futur programme de non-prolifération. À cet égard, nous invitons tous les États, notamment les États dotés d'armes nucléaires, à poursuivre leurs délibérations soutenues en vue de conclure rapidement un accord relatif à un instrument international juridiquement contraignant en la matière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Ukraine pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne la parole à l'Ambassadrice Vuković de Croatie.

M^{me} Vuković (Croatie) (*parle en anglais*) : J'ai le grand privilège de parler au nom des États observateurs qui forment le groupe non officiel d'États observateurs, que la Croatie coordonne durant le premier semestre de cette année. Ce groupe, véritablement universel dans sa composition, compte 38 États de toutes les régions du monde, dont 26 sont candidats à l'adhésion comme membres de la Conférence, la République de Moldova étant la dernière en date à avoir demandé, le 15 mars, de devenir membre à part entière.

Au nom de nous tous, je vous félicite de votre accession à la présidence et vous assure du plein soutien des États observateurs dans votre attachement à permettre à la Conférence d'entamer ses travaux. Vous vous trouvez dans le sillage des deux excellentes présidences précédentes de l'Équateur et de l'Égypte et nous ne manquerons aucune occasion de remercier les Ambassadeurs Gallegos et Badr de leurs efforts jusqu'à présent. Permettez-moi de rappeler le proverbe arabe cité par l'Ambassadeur Badr dans sa déclaration liminaire : « Mieux vaut allumer une chandelle que maudire l'obscurité ». La présidence égyptienne a certainement allumé une chandelle très lumineuse, qui éclaire de nombreux recoins sombres, mais il semble que les vents continuent de souffler trop fort.

Les États observateurs sont déçus devant l'inaptitude des membres à adopter le programme de travail si bien conçu par l'équipe égyptienne dans le document CD/1933/Rev.1. Comme nous l'avons à maintes reprises rappelé, nous souhaitons participer à une Conférence pleinement efficace afin de contribuer au débat mondial crucial dans le domaine du désarmement qui permettra d'accroître la sécurité pour tous. Les États observateurs désirant devenir membres de la Conférence sont prêts, comme États parties au Traité sur la non-prolifération, à contribuer aux négociations et discussions pour chercher à créer un monde sécurisé pour tous dépourvu d'armes nucléaires.

Divers États membres de cet organe ne cessent de nous demander pourquoi nous souhaitons participer à la Conférence dans l'impasse où elle se trouve. La réponse est très simple. Elle repose sur les trois valeurs soulignées par l'Ambassadeur Adamson du Royaume-Uni, la semaine dernière : multilatéralisme, désarmement et compromis auxquels nous croyons également. Tant que la Conférence siège, nous nous efforcerons de faire tout notre possible, selon nos capacités, pour la ranimer.

Dans ces circonstances de « redynamisation », notre groupe souhaiterait appuyer résolument les observations adressées à la Conférence par le Secrétaire général Tokayev voilà un mois. Nous estimons qu'elles sont perspicaces, visionnaires, concrètes et volontaristes, faisant de l'examen de la question de l'élargissement une deuxième priorité. Nous partageons pleinement sa ferme conviction que les réformes de procédure peuvent réellement servir d'étape cruciale vers la mobilisation d'une volonté politique. Les questions de procédure ne sont pas au centre de l'impasse où se trouve la Conférence et nous n'affirmons pas qu'un prochain élargissement garantira par enchantement le lancement des travaux de fond longtemps attendus. Toutefois, la nomination de coordonnateurs spéciaux et l'ouverture d'un débat structuré, notamment sur l'augmentation du nombre de membres, pourraient accroître les chances de succès. En ce moment décisif, permettez-moi de parler franchement : l'intérêt manifesté par les États observateurs de faire

partie de cet organe est un avantage pour la Conférence en soi car il permet de confirmer pertinemment sa raison d'être et sa légitimité à l'échelon mondial. Nous aurions avantage à garder cet élément à l'esprit au moment d'examiner la question de l'élargissement.

Monsieur le Président, nous attendons avec un vif intérêt les prochaines discussions prévues, énoncées dans votre déclaration liminaire, la semaine passée et, tout particulièrement, celles consacrées à la redynamisation.

Je souhaite également un plein succès à nos collègues italien et finlandais dans leurs activités futures.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice Vuković de Croatie pour sa déclaration. Je donne la parole à M. Fasel, Ambassadeur de Suisse.

M. Fasel (Suisse) : Merci Monsieur le Président. Comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, j'aimerais vous adresser nos sincères félicitations pour votre accession à cette haute charge et vous assurer du plein et entier soutien de notre délégation.

J'aimerais aussi adresser un cordial au revoir aux Ambassadeurs Manfredi et Himanen en les remerciant de leur amitié, de leur bienveillance et de leur contribution aux travaux de cette Conférence.

Monsieur le Président, j'aimerais soumettre quelques réflexions sur l'état actuel de la Conférence et sur la suite de nos travaux. La situation actuelle est très frustrante. Ce qui s'est passé il y a deux semaines a porté un nouveau coup sérieux aux processus multilatéraux en matière de désarmement, et nous regrettons grandement que l'adoption d'un programme de travail ait été une fois encore bloquée.

Cependant, nous devons poursuivre nos efforts, les progrès importants dans les domaines multilatéraux prennent du temps et même des impasses peuvent être une occasion de prendre un nouveau départ.

Les discussions de ces dernières semaines ont en effet débouché sur une évolution favorable, grâce notamment aux efforts de la présidence égyptienne. Davantage d'États se sont posé la question de l'équilibre juste entre la non-prolifération et le désarmement. Davantage de délégations ont réfléchi à la façon d'appréhender le champ d'application d'un futur traité sur les matières fissiles, et un grand nombre de membres ont fait preuve d'un esprit de compromis et d'une flexibilité considérables, éléments nécessaires à la bonne marche de cette Conférence.

La Conférence doit réfléchir à la manière dont les intérêts de sécurité nationale poussent certains États à bloquer la mise en place de certains processus. À notre sens, l'entrée en négociations ne menace aucunement les intérêts de sécurité nationale et ceux-ci ont l'occasion d'être pleinement défendus dans le cadre de négociations, notamment par la règle du consensus. Monsieur le Président, nous pensons que cette logique est également valable pour les quatre points cruciaux à l'ordre du jour de la Conférence.

J'aimerais maintenant aborder la suite de nos travaux. Du point de vue de la substance, nous pensons qu'il serait maintenant opportun et nécessaire d'entamer des discussions sur la manière dont la Conférence du désarmement travaille et sur ce qu'elle devrait faire. À notre sens, il ne faudrait pas répéter ce qui a déjà été fait à maintes reprises par le passé. Au cas où nous arriverions à mener des discussions substantielles sur les questions traditionnelles débattues au sein de la Conférence, ce que nous appelons de nos vœux, il faudrait le faire en séance plénière. Dans un tel cas, les travaux de la Conférence seraient reflétés dans le rapport qu'elle soumettra à l'Assemblée générale.

Pour ce qui est de la revitalisation, nous pensons qu'elle doit maintenant être sérieusement débattue en plénière. Le moment est venu de répondre à la demande formulée

par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 66/66. Nous appelons à explorer, considérer et consolider des solutions, des propositions et des éléments en vue de revitaliser le dispositif du désarmement et de nous préparer pour le débat qui aura lieu à ce sujet en octobre prochain.

Nous soutenons certaines des propositions faites par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Tokayev. Ainsi, la question du rôle des présidences de la Conférence, de leur continuité et de leur durée, ou encore de la nomination de coordonnateurs spéciaux nous semble tout à fait acceptable et rapidement réalisable. D'autres dimensions mériteraient également d'être approfondies.

En conclusion, Monsieur le Président, et afin que nous puissions nous mettre au travail concrètement, nous invitons les six Présidents de la session à établir sous votre direction et sans délai un calendrier d'activités pour le reste de la session 2012.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Fasel pour sa déclaration et ses paroles aimables adressées à la présidence. La parole est donnée à l'Ambassadrice des États-Unis, M^{me} Kennedy.

M^{me} Kennedy (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à louer nos collègues de Mongolie pour les propos très réfléchis du Ministre des affaires étrangères, M. Zandanshatar et également les féliciter à l'occasion du vingtième anniversaire de la déclaration faisant de la Mongolie un État non doté d'armes nucléaires. Les États-Unis attendent avec intérêt de poursuivre leur coopération avec la Mongolie en matière de désarmement et de non-prolifération, en fait dans tous les domaines.

Également, je rends hommage aux évaluations très sobres et réalistes présentées par nos deux collègues à l'occasion de leur départ ; je les remercie et leur suis reconnaissante pour leurs observations toujours avisées au fil des années, la remarquable façon dont ils ont conduit cet organe et leur adresse à tous deux mes vœux les meilleurs.

Notre collègue italien nous a exhortés à regarder l'avenir. J'espère que cet avenir englobe la décision de son jeune fils de suivre les pas de ses parents et d'entrer dans le service diplomatique. Aussi, je dis au revoir à M. Manfredi et souhaite à Hannu un plein succès à Moscou.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice Kennedy pour sa déclaration. Je donne la parole à l'Ambassadeur de la République de Corée, M. Kwon Haeryong.

M. Kwon Haeryong (République de Corée) (*parle en anglais*) : Prenant la parole pour la première fois sous votre présidence, je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre accession à cette haute fonction. Bien entendu, je vous assure de l'entière coopération de ma délégation durant votre mandat.

J'ai demandé la parole pour informer mes collègues des résultats du Sommet sur la sécurité nucléaire qui se tient depuis hier à Séoul. Comme vous le savez, des dirigeants de 53 États et de quatre organisations internationales y participent. Ils examinent la manière de renforcer le régime international de sécurité nucléaire, pour empêcher le terrorisme nucléaire dans le but ultime d'éliminer les armes nucléaires dans le monde.

Le Communiqué de Séoul, adopté aujourd'hui, traduit la déclaration du Sommet de Washington en actes concrets et fournit des mesures propres à prévenir le terrorisme nucléaire et radiologique d'une manière exhaustive.

En outre, Séoul a contribué à étayer le plaidoyer pour la sécurité nucléaire de programmes, en particulier dans deux domaines : le premier aborde les questions de sûreté nucléaire dans le cadre de la sécurité nucléaire et le second porte sur la prévention du terrorisme radiologique. Les dirigeants ont évalué les progrès réalisés depuis le Sommet de

Washington et pris des engagements nationaux publics. Il s'agit notamment de réduire l'utilisation d'uranium hautement enrichi, ratifier les accords internationaux pertinents sur la sécurité nucléaire, tels que la Convention révisée sur la protection physique des matières nucléaires et la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, ainsi que d'établir des centres d'excellence chargés d'assurer une formation et un enseignement appropriés.

Dernier point mais non le moindre, il est convenu que les Pays-Bas accueilleront le prochain sommet sur la sécurité nucléaire en 2014, qui permettra de poursuivre sur la lancée du renforcement du régime international de sécurité nucléaire.

Enfin, je souhaiterais m'associer aux intervenants précédents pour souhaiter bonne chance aux deux ambassadeurs qui nous quittent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Kwon Haeryong de la République de Corée pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne la parole à M. Lindell, Représentant de la Suède.

M. Lindell (Suède) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous assurer du plein appui de ma délégation. Nous rendons hommage aux Ambassadeurs Manfredi et Himanen et leur souhaitons un plein succès dans leurs futures activités.

Monsieur le Président, nous vous remercions de nous avoir informés des plans pour la présidence éthiopienne et d'avoir apporté quelques brèves observations, ainsi que de la situation où se trouve la Conférence.

Ma délégation a de tout cœur soutenu les récents efforts de la présidence égyptienne. Nous aimerions également remercier vivement l'Ambassadeur Badr et son équipe pour le travail accompli sans relâche. Les résultats de ces efforts auraient dû bénéficier à la Conférence et ouvrir la voie – ou auraient pu l'ouvrir – vers un véritable progrès en matière de désarmement et de non-prolifération multilatéraux. La tentative était ambitieuse, réfléchie et habile. Le texte, figurant dans le document CD/1933/Rev.1, était bien élaboré et adroitement rédigé sur les points essentiels. Il nous est apparu comme étant propre à obtenir un consensus. Cela étant, nous regrettons profondément le résultat, l'absence de consensus sur le projet de programme de travail.

Il s'agit là non seulement d'un autre signe manifeste des difficultés à sortir du blocage prolongé, mais également de la déception qui s'ajoute à la frustration dont de nombreux membres ont souvent parlé. De plus, cela intervient au moment où nous nous trouvons dans ce qui a été décrit, à juste titre, comme une année cruciale pour la Conférence du désarmement. Ma délégation a plusieurs fois indiqué par le passé que la Conférence est, non pas une fin en soi, mais un instrument. Notre tâche est de l'utiliser en négociant des traités contraignants sur les questions de désarmement.

Dans ce contexte, nous avons eu quelques hésitations en entendant des propositions visant à appeler l'attention de la Conférence sur la redynamisation et à s'attacher aux questions institutionnelles et de procédure. Ce type de débat ne devrait pas, à notre sens, nous servir à remplacer toute recherche de progrès tangible. Cela dit, nous pouvons également reconnaître le bien-fondé de certaines des propositions relatives aux procédures, en particulier les propositions soumises par le Secrétaire général de la Conférence concernant la durée des présidences et le nombre de membres. Nous sommes disposés à participer concrètement, ces prochaines semaines, au débat sur des mesures visant à redynamiser la Conférence.

Il est également proposé de poursuivre les discussions sur les quatre questions fondamentales. Cette démarche a été tentée par le passé, malheureusement sans permettre d'entamer des négociations de fond. Nous estimons qu'elle ne devrait pas se substituer aux

négociations et qu'il importe de ne pas considérer la tenue de discussions parallèles comme un véritable progrès à la Conférence. Néanmoins, il pourrait être avantageux d'examiner plus avant les questions fondamentales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lindell pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés au Président. Je donne la parole à M. Hamza Khelif, Représentant de l'Algérie.

M. Khelif (Algérie) (*parle en arabe*) : La délégation algérienne souhaite tout d'abord plein succès aux Ambassadeurs de Finlande et d'Italie et les remercie de leur précieuse contribution à la Conférence. S'agissant de la question de nos travaux à la Conférence durant la présente session annuelle, la délégation voudrait ajouter qu'en continuant au rythme actuel, on portera inévitablement atteinte à la crédibilité de la Conférence, déjà affaiblie par l'impasse qui dure depuis si longtemps.

Nous avons espéré parvenir à un texte de consensus qui traduise les préoccupations de chacun ; la proposition formulée par la présidence égyptienne nous a en fait rapprochés de ce consensus. Malheureusement, les mêmes préoccupations en matière de politique et de sécurité, qui ont empêché d'appliquer le document CD/1864, ainsi que des propositions ultérieures, ont également empêché que la proposition égyptienne fasse l'objet d'une résolution. Nous n'en estimons pas moins, à l'instar de l'Ambassadeur d'Ukraine, que le document CD/1864 constitue le fondement logique pour établir un texte qui concilie les besoins de sécurité de tous les États avec ceux d'un groupe d'États. Comme l'Ambassadeur d'Italie l'a déclaré, nous devons regarder l'avenir. Dans le même contexte, nous partageons les réflexions de l'Ambassadeur de Suisse qui estime que toutes discussions futures des points de l'ordre du jour, en particulier sur les quatre questions fondamentales, ne doivent pas simplement reprendre les discussions qui ont eu lieu ces dernières années à la Conférence. Nous suggérons de nouveau l'idée d'adopter un programme de travail simplifié fondé sur un calendrier qui comporte des discussions de fond sur les points à l'ordre du jour, en particulier les quatre questions fondamentales. À notre sens, ce programme de travail devrait comprendre les éléments suivants : premièrement, l'adoption d'un calendrier convenu par la Conférence qui prévoit des discussions de fond lors des séances plénières ; deuxièmement, ces discussions devraient être étayées de rapports établis par le Président de la Conférence aux fins d'adoption par la Conférence et en application du Règlement intérieur ; ces rapports devraient être annexés au rapport annuel de la Conférence du désarmement soumis à l'Assemblée générale. Nous approuvons ceux qui estiment que ce n'est pas la meilleure façon de répondre aux importantes questions qui nous entravent depuis le début des négociations ; en revanche, nous sommes persuadés que cette formulation ou modalité peut représenter un nouveau point de départ qui nous permettra d'aborder réellement les points de l'ordre du jour et, parallèlement, d'informer clairement l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa prochaine session annuelle, de la situation concrète de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Aucune autre délégation n'ayant demandé la parole, nos travaux sont ainsi terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le mardi 15 mai à 10 heures.

La séance est levée à 11 h 25.